

CAP FINISTÈRE

PENN AR BED



Dispensé de timbrage BREST CTC

Paroles de manifestants

Le 29 janvier, des dizaines de milliers de salariés, de retraités, de lycéens, d'étudiants ou de demandeurs d'emploi, sont descendus dans les rues de Brest, Quimper, Morlaix et Quimperlé, à l'appel de la CGT, de la CFTD, de la CGC, de l'UNSA, de la CFTC, de FO, de Solidaires et de la FSU.

Tous les manifestants partageaient la même revendication : les salariés ne sont pas responsables de la crise, ils ne doivent pas en payer les conséquences. Et chacun, dans les cortèges, pouvait illustrer la pression toujours plus forte exercée par les employeurs ou l'État sur les salariés.

Cette journée de mobilisation interprofessionnelle et intersyndicale était attendue. Et espérée. "Enfin, une seule prise de parole et une revendication partagée par toutes les organisations syndicales", se

félicite Louis Potin, retraité. "On sent que quelque chose de nouveau est en train de naître".

Pour la députée de Brest, Patricia Adam, "il faut enfin que Nicolas Sarkozy entende et qu'il ne répète plus les propos qu'il a tenus à Provins : «J'écoute mais je tiens pas compte»". Car les 20 000 manifestants brestois avaient tous des revendications bien précises à adresser au pouvoir.

"C'est l'expression d'un profond ras-le-bol", explique Katell Abiven, éducatrice spécialisée. "Nous manquons de moyens et l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) diminue. En plus, le gouvernement veut revenir sur la convention de 1966 et supprimer les congés annualisés".

"Le démantèlement du service public de la formation est engagé", dénonce de son côté Jean-Paul Le Gall, de l'AFPA. "Nous sommes mis en concurrence avec des organismes qui n'offrent pas la même qualité de formation que nous. Pour les auxiliaires de vie par

SUITE PAGE 2

États généraux de l'Éducation

Le service public de l'Éducation nationale, de l'école élémentaire à l'université, est victime d'une série d'attaques particulièrement bien orchestrées de la part du ministre Darcos.

Des menaces de disparition de la maternelle à la réforme de la formation des enseignants, en passant par la suppression des RASED, enseignants, parents d'élèves et élus ont mille raisons de faire grève, de manifester, de signer des pétitions. "Mais, compte tenu de l'ampleur de l'agression, sans doute faut-il aussi prendre le temps de bien comprendre les ressorts idéologiques de cette politique et de proposer des alternatives", ont estimé des enseignants du Finistère qui ont lancé les États généraux de l'Éducation.



entre le capital et le travail change", a insisté Andrew Lincoln.

Mais c'est bien le service public de l'Éducation nationale qui est attaqué, car la formation peut constituer un

SUITE PAGE 2

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 5/02/2009



**PRESSE
URGENTE**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

EN CLAIR !

Nicolas Sarkozy a vraiment un problème avec les préfets.

Soit il gracie ceux qui se trouvent en prison. Soit il sanctionne ceux qui ne parviennent pas à faire taire les manifestants. Nicolas Sarkozy avait choisi Saint-Lô pour s'adresser à la communauté éducative. Évidemment, ce déplacement présidentiel a donné lieu à des manifestations. Comment pourrait-il en aller autrement ? Comment les enseignants et les parents d'élèves pourraient-ils assister à la casse du service public de l'Éducation sans réagir ? Nicolas Sarkozy s'est-il interrogé sur sa politique de baisse systématique des moyens ? S'est-il demandé si son ministre de l'Éducation nationale jouait bien son rôle ? L'idée que les manifestants qui lui faisaient face avaient peut-être raison l'a-t-il effleurée ? Non. Pas une seconde. En revanche, le préfet, quelques semaines plus tard, était prié de rejoindre un placard. Voilà le corps préfectoral prévenu.

Paroles de manifestants (suite)

Il faut savoir que, avec 25 ans d'ancienneté, une vendeuse touche à peine le SMIC

*** exemple, nos concurrents du privé proposent la même formation que nous, mais avec 200 heures de moins". En outre, l'AFPA dispose des meilleurs plateaux techniques de la région. Cela demande de l'entretien, du renouvellement et de la maintenance. Les organismes privés ne disposent pas du même parc de machines, "payé au fil des années par l'argent des contribuables", précise Jean-Paul Le Gall.



Une manifestation unitaire

Au pôle emploi aussi, les agents refusent la logique de mise en concurrence imposée par le gouvernement. "Ils ont décidé la fusion entre l'ANPE et l'ASSEDIC sans réfléchir aux conséquences", déplore Valérie, du SNU. Les demandeurs d'emploi rencontrent des agents qui ne disposent pas de la formation nécessaire pour répondre à leurs demandes. "Il faut plusieurs mois pour former un agent. Pour la mise en place de la fusion, un conseiller de l'ANPE a trois jours pour apprendre le métier de son collègue de l'ASSEDIC". Autre raison de manifester pour les agents du pôle emploi : l'ignorance ou la provocation de la ministre de l'Économie qui a déclaré que les conseillers suivaient 30 à 60 demandeurs d'emploi. "C'est totalement faux. Cela peut aller jusqu'à 120, 130 voire 150. Comment effectuer un suivi efficace dans ces conditions ?".

"Ce qui nous pousse à descendre dans la rue ? C'est le manque de personnel dont souffrent les établissements", expliquent des infirmières d'un EHPAD de Landerneau. "Nous n'avons pas le temps de nous occuper comme nous le voudrions des personnes âgées. Il faut toujours faire vite. Nous manifestons pour nos conditions de travail mais aussi et surtout pour les résidents".

Les universités sont en ébullition car les "réformes" se multiplient. En particulier pour la formation. Les enseignants seront désormais recrutés à bac +5, mais l'année de stage sera supprimée. Ces change-

ments, stipulés dans une circulaire datée du mois d'octobre, doivent entrer en vigueur au mois de... février. Mission quasi impossible sauf si, comme le redoutent de nombreux étudiants, le CAPES est supprimé. Alors, les chefs d'établissement choisiront directement les enseignants. "C'est l'avenir de l'école qui se joue maintenant", prévient Jean-Philippe Barrière de l'UNEF.

Les salariés du secteur privé étaient aussi bien présents dans le cortège brestois. Surtout ceux de la distribution. "Nous sommes dans la rue pour défendre notre pouvoir d'achat", explique Monique, de la CFDT de Carrefour. "Il n'y a pas d'argent pour les salariés mais il y en a pour les actionnaires. On nous parle d'intéressement mais on ne voit rien venir. En plus, les CDD ne seront pas renouvelés en 2009, ce qui posera de sérieux problèmes pour les remplacements cet été".

Même son de cloche du côté d'Eurodif. "Nous sommes là pour défendre nos salaires, nos conditions de travail et rappeler notre refus du travail le dimanche", résume Armelle Nicolle, déléguée CGT. En 4 ans, 600 emplois ont été supprimés dans ces magasins. Il faut savoir que, avec 25 ans d'ancienneté, une vendeuse touche à peine le SMIC. "Et surtout, nous ne sommes pas volontaires pour venir travailler les dimanches".

Autre secteur particulièrement mobilisé le 29 janvier : les banques. "Les pertes des établissements se répercutent directement sur nos négociations salariales", dénonce Alain Kerdreux, de la CFDT, qui souligne que de nombreux salariés ont des salaires modestes dans le secteur bancaire. La pyramide des âges préserve encore l'emploi dans cette branche, "mais on est dans une proportion d'une embauche pour trois départs à la retraite", précise le délégué syndical.

Le 29 janvier, c'est le monde du travail qui était dans la rue. Nicolas Sarkozy s'en est-il aperçu ?



"On manifeste pour les résidents"

États généraux (suite)



Les parents d'élèves mobilisés

*** nouveau marché fructueux. Dans l'optique du gouvernement actuel, l'école publique serait, à terme, réservée aux familles non solvables.

Pour contrecarrer cette perspective, les États généraux de l'Éducation veulent d'abord alerter les parents d'élèves, en expliquant les discours matraqués par le ministre de l'Éducation nationale. En particulier avec l'usage généralisé du mot "autonomie". Car, derrière ce mot, se cache en réalité la mise en concurrence des établissements, voire des enseignants qui pourraient se voir coopter par

**L'autonomie
c'est en fait
la
concurrence**

des chefs d'établissement tout-puissants. L'usage du mot autonomie est d'autant plus exaspérant que les enseignants n'ont pas la possibilité d'innover ou de rechercher des pédagogies nouvelles.

Sans doute parce que le ministère impose un rythme incompatible avec l'enseignement. "Pour apprendre, il faut de la régularité. Or, tant au niveau de la journée que de la semaine, avec la suppression des cours le samedi matin que de l'année scolaire, rien n'est pensé en fonction des besoins des élèves. Comble de cette "volonté d'aller vite", les évaluations de CM2 doivent être réalisées alors que le programme n'a pas encore été étudié. Comme si ces évaluations précoces étaient destinées à créer des échecs précoces".

Contre cette dictature de l'immédiat, les enseignants qui participaient aux débats des États généraux demandent du temps et des moyens, en particulier pour leur formation initiale et continue. C'est dès le début de la carrière qu'il faut proposer des stages aux professeurs. Et l'évaluation ne devrait plus être laissée à la seule appréciation des inspecteurs mais aussi impliquer des collègues.

La journée du 29 janvier n'était qu'une étape pour les États généraux de l'Éducation. Ses animateurs se retrouvent tous les mardis, hors vacances scolaires, à 17 h 30 à la Maison du Peuple de Brest.

Même pas peur !

A l'occasion du conseil municipal du 14 janvier dernier, le maire de Carhaix, au détour d'une question diverse, a obtenu l'accord de sa majorité pour que les contribuables carhaisiens paient ses frais d'avocat en vue de poursuivre des auteurs de blogs.

"Présente à ce conseil municipal, auteure du blog : Une autre gauche pour Carhaix, www.autregauche-carhaix.fr, je me suis sentie particulièrement ciblée", reconnaît Laëtitia Gaudin - Le Puil. Il n'existe en effet que deux blogs, dont le sien, qui traitent la vie politique locale de Carhaix. Elle n'a d'ailleurs pas manqué d'interroger Christian Troadec à l'issue du conseil municipal "pour savoir si ses intentions, comme je le soupçonnais, me concernaient. Il m'a fait comprendre que c'était le cas".

"Cette nouvelle manœuvre d'intimidation du maire de Carhaix, qui passe son temps à dénigrer les institutions mais s'empresse de s'en servir chaque fois qu'un regard critique sur son action s'exprime, ne m'impressionne pas", prévient la blogueuse.



Laëtitia Gaudin - Le Puil demeure sereine

Une autre gauche pour Carhaix est un espace de libre expression ouvert à la pluralité des idées. Chacun peut vérifier qu'il ne comporte rien de diffamatoire, ni de déshonorant pour le maire. Il dénonce, avec une certaine ironie, ses pratiques politiques, qu'il s'agisse de sa gestion municipale ou de la fin de l'exception culturelle carhaisienne.

"Qu'il dépose plainte, qu'il ait ce courage", demande Laëtitia Gaudin - Le Puil. "La justice vérifiera s'il y a lieu de poursuivre. Je suis, quant à moi, tout à fait sereine et lui rappelle ceci : nous sommes dans un pays où la liberté d'expression est un pilier fondamental et le ciment de notre démocratie. Peut être l'a-t-il oublié ?".



Paix précaire en Géorgie

Avec
Eveline Baumann

de cette niche. Il ne faut ni sous-estimer ni surestimer son rôle. Il a agit comme devait le faire le président de l'Union européenne.

Cap Finistère : L'accord de cessez-le-feu du 12 août est-il respecté par les Russes ?

Eveline Baumann : Il est difficile de répondre à cette question tant les provocations sont nombreuses. Depuis la signature du cessez-le-feu, 11 agents de police géorgiens ont été tués. Le calme règne aujourd'hui car nous sommes en hiver et que le sud Caucase est totalement paralysé par le froid mais des tensions persistent et il est très difficile de se rendre en Ossétie, même pour le haut commissaire de l'OSCE.

Cap Finistère : le régime de Saakachvili sort-il renforcé ou affaibli de la guerre contre la Russie ?

Eveline Baumann : Il faut savoir que l'opposition géorgienne n'est pas représentée au Parlement. Elle ne dispose d'aucun espace d'expression. Elle commence à s'organiser mais manque de moyens. Avant la guerre, le président Saakachvili était omniprésent, dans le monde et dans les médias géorgiens. Depuis le mois d'août, il se fait plus discret. Surtout, le pouvoir fait tout pour occulter la question des réfugiés, alors que 8 % de la population est concernée.

Cap Finistère : Un nouveau conflit est-il possible ?

Eveline Baumann : Ça dépend beaucoup de Barack Obama. Mais il faut attendre un peu. Dans son discours d'investiture, il n'a évoqué que l'Afghanistan et l'Irak. La Géorgie, comme l'ensemble du sud Caucase, est une zone sensible et très complexe. Il s'agit d'un couloir de transit pour toutes sortes de marchandises. Si le gouvernement russe a besoin de remporter des succès aux yeux de sa population, des provocations sont à craindre.

Au mois d'août 2008, le retour de la guerre froide et un embrasement du Caucase semblaient imminents. Nicolas Sarkozy, président de l'Union européenne, s'est alors présenté comme le sauveur de la Paix. Eveline Baumann, universitaire, spécialiste de la Géorgie, fait le point sur ce conflit oublié mais pas encore réglé.

Cap Finistère : Nicolas Sarkozy peut-il se présenter comme celui qui a sauvé la Paix ?

Eveline Baumann : Je pense que Paix est un bien grand mot. Il a contribué à obtenir un cessez-le-feu. Souvenez-vous que, au mois d'août 2008, tous les regards étaient braqués vers les Jeux Olympiques de Pékin et les États-Unis préparaient leur élection présidentielle. Nicolas Sarkozy a su profiter

Rendez-vous

7 février

De 9 h 30 à 16 h 30 :
Journée départementale
des secrétaires et trésoriers
de section, au centre de Moulins-
Mer à Logonna-Daoulas.

8 février

De 10 h 00 à 12 h 00 :
Assemblée générale du BREIS au
palais des congrès de Pontivy.

Annonces légales & judiciaires

SOFIME

SAS au capital de 300 000 euros
ZI de Kerranou
29250 SAINT POL DE LÉON
487 595 159 RCS MORLAIX

Au terme des décisions de l'Assemblée
Générale du 30 janvier 2009 :

– M. Ludovic CALARNOU, domicilié
Manoir de Kergadiou à ROSCOFF (29), a
été désigné en qualité de Président sans
limitation de durée en remplacement de
M. Alain LE MEUR, démissionnaire, à
compter du 1^{er} février 2009 ;

– M. Philip GAC, domicilié 40, rue de
l'Élorn à LANDIVISIAU (29), a été désigné
en qualité de Directeur Général en rem-
placement de M. Gérard CALARNOU,
démissionnaire, à compter du 1^{er} février
2009, avec le pouvoir de représenter et
d'engager la Société vis-à-vis des tiers.

Pour avis.

TRANSPORTS MESGUEN

SAS au capital de 1 200 000 euros
ZI de Kerranou
29250 SAINT POL DE LÉON
926 450 099 RCS MORLAIX

Au terme des décisions de l'associé
unique du 30 janvier 2009 :

– M. Ludovic CALARNOU, domicilié
Manoir de Kergadiou à ROSCOFF (29), a
été désigné en qualité de Président sans
limitation de durée en remplacement de
M. Gérard CALARNOU, démissionnaire, à
compter du 1^{er} février 2009 ;

– M. Philip GAC, domicilié 40, rue de
l'Élorn à LANDIVISIAU (29), a été désigné
en qualité de Directeur Général en rem-
placement de M. Alain LE MEUR, démis-
sionnaire, à compter du 1^{er} février 2009,
avec le pouvoir de représenter et d'engager
la Société vis-à-vis des tiers.

Pour avis.

AUXIMAT

SAS au capital de 50 000 euros
ZI de Kerranou
29250 SAINT POL DE LÉON
417 491 719 RCS MORLAIX

Au terme de ses décisions en date du
30 janvier 2009, la Société SOFIME, SAS
au capital de 300 000 euros, dont le siège
est à SAINT POL DE LÉON (29250) ZI de
Kerranou, RCS MORLAIX B 487 595 159,
associé unique, a décidé d'exercer elle-
même les fonctions de Président de la
Société à compter du 1^{er} février 2009 en
remplacement de M. Alain LE MEUR,
démissionnaire, et a décidé de ne pas pour-
voir au remplacement de M. Gérard
CALARNOU, démissionnaire de ses fonc-
tions de Directeur général.

Pour avis
Le Président.

SELARL AVANTIA
Maîtres LAURENS et FLEURY, Avocats
Avenue Pierre-Marzin
22300 LANNION
Tél. 02 96 48 21 40

Suivant acte sous seing privé, en date à
MORLAIX du 13 janvier 2009, enregistré
au Service des Impôts des Entreprises de
MORLAIX le 27 janvier 2009, bordereau
2009/97, case n° 1,

Monsieur Jean-Yves MIOSSEC, demeurant
Pont Born, 29660 CARANTEC,

A CÉDÉ

à la Société CHEZ GABY - LES
RETRouvAILLES, Société à responsabi-
lité limitée au capital de 7 622,45 euros,
dont le siège social est sis Plage du Kelenn,
29660 CARANTEC, immatriculée au
Registre du Commerce et des Sociétés de
BREST sous le numéro 420 601 734, repré-
sentée par Monsieur Valéry MIOSSEC,
UN FONDS DE COMMERCE DE
"CRÊPERIE, SNACK, GLACES, BAR
LICENCE IV", sis et exploité Plage du
Kelenn à CARANTEC (29660), moyennant
le prix de 250 000 euros.

La prise de possession et l'exploitation
effective par l'acquéreur ont été fixées au
1^{er} janvier 2009, date de résiliation amiable
du contrat de location-gérance conclu entre
le Cédant et la Cessionnaire par acte en date
du 25 mai 1998, enregistré à la Recette des
Impôts de MORLAIX EST, le 14 octobre
1998, folio 48, bordereau 556/3, dont avenant
du 16 mars 2001.

L'acquéreur sera immatriculé au Registre
du Commerce et des Sociétés de BREST.

Les oppositions seront reçues dans les dix
jours de la dernière en date des publicités
légales, au cabinet de la SCP GOURIOU
MARTIN, Avocats, 10 quai de Tréguier à
MORLAIX (29600) pour la validité et, pour
toutes correspondances, au cabinet de la
SCP GOURIOU MARTIN, Avocats, 10
quai de Tréguier à MORLAIX (29600).

Pour avis.

SELARL AVANTIA
Maîtres LAURENS et FLEURY, Avocats
Avenue Pierre-Marzin
22300 LANNION
Tél. 02 96 48 21 40

CHEZ GABY - LES RETROUAILLES
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Plage du Kelenn
29660 CARANTEC
RCS BREST 420 601 734

A la suite de la réunion de toutes les parts
sociales de la Société en une seule main,
selon acte sous seings privés en date du 13
janvier 2009, la SARL CHEZ GABY - LES
RETRouvAILLES est devenue EURL
CHEZ GABY - LES RETROUAILLES.

Au termes d'une décision en date du
13 janvier 2009, l'associé unique a :

- nommé, à compter du 1^{er} janvier 2009,
Monsieur Valéry MIOSSEC, demeurant
1, rue du Port à CARANTEC (29660), en
qualité de gérant en remplacement de
Monsieur Jean-Yves MIOSSEC, démis-
sionnaire au 31 décembre 2008 ;
- modifié comme suit l'objet social de la
Société : "Crêperie, restaurant, glaces, bar
licence IV" ;
- refondu les statuts de la Société.

La Gérance.

Planning familial en danger

Le projet de loi de finances
diminue de 42 %, pour 2009,
le montant des actions décon-
centrées sur le conseil conju-
gal et familial, et de 100 % en
2010. Ainsi, l'État programme,
à très court terme, la suppres-
sion totale des acteurs interve-
nant sur le droit à la sexualité.
Une pétition est en ligne sur le
site www.planning-familial.org
pour obliger le gouvernement
à revenir sur sa décision.

Du nouveau sur la toile

La section de Sizun vient de
lancer son blog :
[http://ps29.section.sizun.over-
blog.com/](http://ps29.section.sizun.over-blog.com/)

La liste des blogs de sections,
de militants et d'élus est en
ligne sur le site de la Fédéra-
tion : www.ps29.org

FIDAL Société d'Avocats

15, rue Professeur-Jean-Pecker
35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour
une durée de 99 années, d'une SARL im-
matriculée au R.C.S. de QUIMPER,
dénommée "TSA PIZZ", au capital de
5 000 euros, ayant pour objet la restauration
rapide sous toutes ses formes, et principale-
ment l'exploitation de tout commerce inhé-
rent à la commercialisation, la distribution,
la livraison à domicile, ainsi que la vente à
emporter de pizzas, de plats chauds et
froids et de boissons diverses constituant
l'accessoire de la nourriture vendue et de
produits alimentaires au sens large, l'ex-
ploitation de tout fonds de commerce dans
le domaine de la restauration, le tout, soit
directement, soit au moyen de la création de
sociétés ou groupements nouveaux, d'ap-
ports, de souscription, d'achat de droits
sociaux, de sociétés en participation de
franchise, ou de prise en location gérance
de fonds de commerce ; et généralement,
toutes opérations financières, commerciales,
industrielles, civiles, immobilières ou
mobilières pouvant se rattacher, directe-
ment ou indirectement, à l'un des objets
spécifiés ci-dessus ou à tout autre objet
similaire ou connexe ou de nature à favori-
ser le développement du patrimoine social.
La société peut prendre toutes participa-
tions et tous intérêts dans toutes sociétés et
entreprises dont l'activité serait de nature à
faciliter la réalisation de son objet social.
Elle peut réaliser toutes les opérations qui
sont compatibles avec cet objet, s'y rappor-
tent et contribuent à sa réalisation.

Le siège social est fixé à CONCAR-
NEAU (29900) - 18, avenue de la Gare.

Le gérant est Monsieur Taoufik AIT
SAB, demeurant à SAINT-BRIEUC
(22000) - 36b, rue de la Corderie.

Pour avis.

S'abonner :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 15 €
Abonnement de soutien :
à partir de 20 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

Cap Finistère - Le Breton Socialiste

26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél : 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Alain QUEFFELEC
RÉDACTEUR EN CHEF

Jean-Yves CABON - Tél. 02 98 43 44 39

Impression : Presses Associatives du Finistère
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST
Tél : 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03
CPPAP 1212 P 11428